

LE KEHARSY

 **Cherain**




Guide à destination des groupes des mouvements de jeunesse locataires d'un endroit de camp labellisé.





INFORMATIONS GÉNÉRALES

 **Nom de l'endroit de camp** : Le Keharsy

 **Adresse** : Cherain (commune de Gouvy)

 **Coordonnées GPS** : 50.185468, 5.854997

 **Capacité** : 62 personnes

 **Description** : Terrain idéalement situé à la sortie du village de Cherain. La prairie est entourée de deux bras du ruisseau. Elle dispose d'un espace boisé.



ÉQUIPEMENTS ET SERVICES



Eau : Accès à l'eau potable à la ferme, à environ 1,5 km.



Électricité : Électricité disponible à la ferme.



Réfrigérateurs : Possibilité d'en brancher à la ferme.



Constructions : Perches : Possibilité de livraison par le propriétaire ou de récupérer celles du camp précédent.



Feu : Feux de camp autorisés



Bois : Bois à proximité: contacter le DNF



Les perches des camps précédents peuvent être utilisées. L'accès à l'électricité et l'eau se fait à la ferme.

PLANS ET PHOTOS



Légende :

La prairie est entourée de deux cours d'eau. Un espace "parking" se situe à l'entrée du terrain, qui est facilement accessible en voiture ou en camion.

SERVICES LOCAUX



Boulangeries

- L'Épicure à Gouvy – 080/510625
- Boulangerie A Bon Vi Pan, à Courtil



Boucheries

- Boucherie Glaude, à Houffalize – 061/288075
- Epicerie Wangen, à Cherain – 080/510592



Épiceries

- Épicerie Wangen, à Cherain – 080/510592
- Spar, à Houffalize



Magasins

- Colruyt, à Bastogne
- Knauf shopping center, à Schmiede
- Colruyt, à Wemperhardt
- Carrefour Market, à Bastogne
- Aldi et Lidl, à Schmiede

SERVICES LOCAUX



Services communaux



Administration communale de Gouvy
Bovigny, 59
6671 Gouvy



Tri des déchets



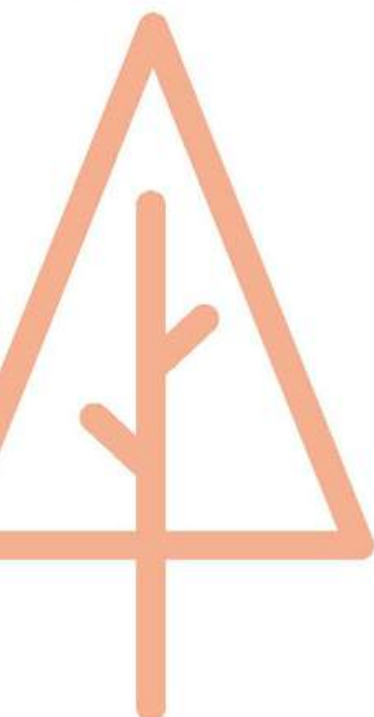
Déchets : PMC, verre, cartons, papiers,
encombrants, bio, tout venant, ...



Verre: Bulle à verre à Cherain (face au
château)



Parc de recyclage : Recyparc de Gouvy, à
Halconreux
080/510669



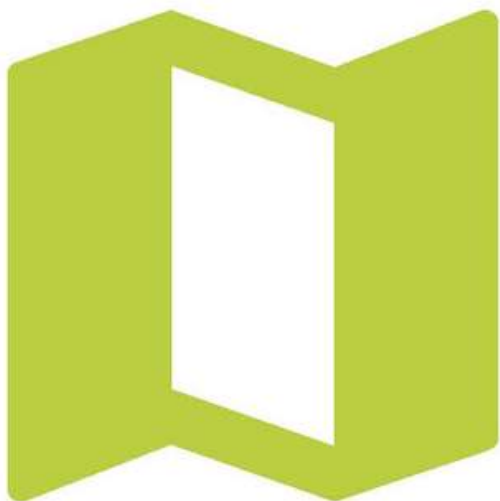
Département de la Nature et des Forêts (DNF)

Cantonnement : Cantonnement de Vielsalm

Téléphone : 080/28.22.80

Personne de contact : Jean Claude Adam – attaché
chef de cantonnement

TOURISME



Office du tourisme

Syndicat d'initiative – 080/510180
Rue de la Gare, 30
6670 Gouvy

Activités et attractions touristiques

- Moulin à eau de Cherain : l'un des derniers moulins artisanaux encore en activité en Wallonie !
Infos: www.peripleenlademeure.com

- Sentier pieds nus, à Montleban : balade de 3 kilomètres pieds nus dans l'environnement d'une ferme en activité.
Infos: www.sentierpiedsnus.be

- La ferme des alpagas : découverte des alpagas et des activités d'élevage, de tonte et de filature.
Infos: www.alpagasdumaquis.net

- Domaine du lac de Cherapont : baignade et pêche !
Infos: www.cherapont.be

- Parc didactique et de détente de Bovigny : jeux pour petits et grands !



SECOURS ET SANTÉ



POMPIERS ET AMBULANCES
112



POLICE FÉDÉRALE
101



CENTRE ANTI-POISON
070/245.245



MÉDECIN DE GARDE
(SOIR, NUIT, WEEK-END)
1733



Pompiers locaux

 **Pompiers de Houffalize – 061289370**



Police locale

 **Zone de police Famenne-Ardenne : 080517747**

SECOURS ET SANTÉ

Pharmacie



Pharmacie Simon, à Cherain – 080/510500



Pharmacie Guiot, à Gouvy – 080/510315

Médecins



Cabinet Médical à Gouvy

☎ – 080/51750



Dr. Mourad Hedia, à Gouvy

☎ 080/510480

Hôpital



Clinique St Josef, à Saint-Vith

☎ 080/854111

Point de rassemblement



En cas de catastrophe ou problème majeur sur l'endroit de camp, l'ensemble des personnes présentes sur le camp doivent se rassembler au point de repli suivant :

École de Cherain

INFORMATIONS SUR LE LABEL



Titulaire du label : Amélie George

Numéro d'identification du label : ECP024

Toute plainte relative à l'endroit de camp peut être adressée au Commissariat général au Tourisme : Avenue Gouverneur Bovesse 74, à 5100 Jambes.

Le label "Endroit de camp"

Le label "Endroit de camp", reconnu par la Wallonie, est octroyé par l'asbl Atouts Camps dans le but d'améliorer la qualité, la sécurité et l'accessibilité financière des bâtiments et des prairies mis en location pour les mouvements de jeunesse.

Le label "Endroit de camp de type bâtiment" tient compte de :

- La sécurité : attestation de sécurité incendie obligatoire ;
- L'hygiène : qualité et propreté des cuisines, toilettes, sanitaires, etc. ;
- La localisation : absence d'éléments dangereux à proximité, présence de transports en commun, de commerces, de bois, etc. ;
- L'équipement, les services et les infrastructures : matériel à disposition, services de livraison, espace extérieur, etc. ;
- La location : rapport qualité/prix, le contenu du contrat de location, etc.